



Légende PLU :

- Limite de zone
Zone U... : zone Urbaine (UAa, UAb, UBa, UBb, UC, UE, UX)
Zone AU... : zone A Urbaniser (1AU, 2AU, 2AUhq)
Zone A... : zone Agricole
Zone N... : zone Naturelle (N, Np, Ni)
- Emplacement Réserve
(art.L.123-1.6° du Code de l'urbanisme)
- Espace Boisé Classé
(art.L.123-10 du Code de l'urbanisme)
- Inventaire patrimonial recensé au titre de la "Loi Paysages"
(art. L.123.1.7° du Code de l'urbanisme)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination en zone agricole (art.L.123-3.1 du Code de l'urbanisme)
- Terrains cultivés à protéger en zone U
(art.L.123-1.9° du Code de l'urbanisme)
- A titre indicatif :
 Limite de la zone inondable
(source : Carte des Aléas)

Tableau des Emplacements Réserveés (art. L.123-1.9° du Code de l'Urbanisme)

Número	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Création d'une aire de stationnement	Commune	264
2	Création d'une aire de stationnement	Commune	826
3	Création d'une aire de stationnement	Commune	2 674
4	Création d'une aire de stationnement	Commune	940
5	Création d'un accès au château d'eau	Commune	632
6	Accès	Commune	868

Inventaire loi Paysage (art. L.123-1.7° du Code de l'Urbanisme)

Número	Désignation	Parcelles	Surface (m²)
1	Terrains ouverts mettant en scène l'entrée du hameau	AE641 en partie AE642	1 831

Terrains cultivés à protéger (art. L.123-1.9° du Code de l'Urbanisme)

Número	Désignation	Parcelles	Surface (m²)
1	Noyeraie mettant en scène l'entrée du hameau du Battut	154	4 623

